

*Notices biographiques*  
*sur*  
*les membres de la famille de Weck*  
*de 1500 à 1800*  
*extraites principalement des archives de cette*  
*famille*

*Par*  
*Alfred d'Amman*

*(Version digitale)*

Explication des abréviations

TF	Titres et Documents de famille,
TB	Titres et Documents de Blumisperg,
TV	Titres et Documents de Villars,
JD	Titres et Documents divers,
TVV	Titres et Documents des vignes,
AC	Archives cantonales,
Besatzg	Livre des besatzungen, c'est à dire rôles des employés publics,
Gd l.	Grand livre de bourgeoisie de Fribourg.

*Le texte suivant représente la version digitale du document d'Alfred d'Amman. La longueur de ligne est agrandie pour pouvoir représenter le texte ainsi que toutes les notes sur la même page. L'affichage des pages est préservé pour pouvoir comparer avec le manuscrit.*

*Version 25.08.2021*

N° 1

**Pierre Gugniet ou Cugniet**

En 1504<sup>a</sup>, Pierre Gugniet, alias Cugniet, Guillemette, sa femme et Frantz, leur fils achetèrent de M<sup>r</sup> le boursier Reyff une maison au haut du Stalden. D'après cet acte, Pierre aurait porté le nom de Dubordard et le surnom de Cugniet, mais en l'absence de ce document dont il n'est trace nulle part ailleurs il faut s'en tenir au nom de Gugniet sous lequel Pierre est désigné dans la réception à la bourgeoisie. Aucun document de l'époque n'indique avec précision le lieu d'origine de cette famille; plus tard<sup>b</sup> elle fut dite originaire de Bulle. Cugniet était messenger<sup>c</sup> à pied de l'Etat; en 1507, il fut reçu bourgeois, il assigna sa bourgeoisie sur sa maison à la grand'rue<sup>d</sup>. Il était tailleur<sup>d</sup>.

Il fut constamment appelé Gugniet; le nom de Weck fut porté pour la première fois par ses enfants.

Il eut trois enfants, François, Jean et Nesti.

Il était mort en 1520<sup>e</sup>.

N° 2

**François I Weck**

François Weck était fils<sup>f</sup> de Pierre Cugniet et frère<sup>g</sup> de Jean Weck et de Nesti Weck; il reconnut la bourgeoisie de son père en 1522<sup>h</sup> et l'assigna sur sa maison à la grand'rue au haut du Stalden.

Il fut nommé membre des Deux-Cents en 1520, des Soixante en 1524, Secret en 1525<sup>i</sup>.

---

<sup>a</sup> TF n° 76;

<sup>b</sup> Lexicon suisse de Leu, 1766, vol. 19 p. 216;

<sup>c</sup> Comptes des Trésoriers 1506 et 1507 AC;

<sup>d</sup> Grand livre de bourgeoisie, fol. 111, AC;

<sup>e</sup> Registres de Jodocus Zimmermann, 1520, AC, TF n° 163;

<sup>f</sup> Gd l. flo 118, AC;

<sup>g</sup> Registres de J. Zimmermann 1520, AC;

<sup>h</sup> Gd l. p. 118, AC;

<sup>i</sup> Livre des besatzungen, AC;

Il exerçait <sup>a</sup> la profession de tailleur; en 1519, il reçut un salaire de 2 livres (?) pour la façon d'une bannière <sup>b</sup>.

En 1535 il acheta une maison du Gouvernement. <sup>c</sup>

Il épousa Barbe <sup>d</sup> fille de Jean Schnewly de Elsiwyl. Cette Barbe Schnewly que la généalogie de famille indique comme étant la sœur du prévôt Pierre Schnewly n'était peut-être pas même parente avec ce dernier, car la famille de Barbe était de Elsiwyl et y habitait, tandis que la famille du prévôt était fixée à Fribourg ou elle possédait le droit de bourgeoisie. Barbe eut à la vérité un frère Jean, prêtre; mais ce Jean fut simplement vicaire à Guin et vécut avant le prévôt Pierre Schnewly; il est néanmoins probable que ces Schnewly sortaient tous de la même souche.

En 1549 <sup>e</sup>, il vendit à son beau-frère Jean Schnewly, prêtre et vicaire à Guin, une cense qu'il possédait sur le domaine de Blumensperg, du chef de sa femme défunte.

Il eut plusieurs enfants : Jean, Antoine, Nicolas, Benoit, Caspar, Ulrich et Jeanne ou Joni.

Il mourut en 1552 <sup>f</sup>.

N°3

### Jean I ou Hans Weck

Jean Weck était fils <sup>g</sup> de Pierre Cugniet, frère de François et de Nesti Weck <sup>h</sup>. Il n'existe pas de document se rapportant d'une façon certaine à ce Jean Weck; il est probable qu'il embrassa la réforme et alla se fixer à Berne. En effet la généalogie de famille <sup>i</sup> rapporte que

---

<sup>a</sup> TD n° 13;

<sup>b</sup> comptes des Trésoriers, AC;

<sup>c</sup> ibid.;

<sup>d</sup> TB n° 13;

<sup>e</sup> TB n° 13;

<sup>f</sup> Besatzg, AC;

<sup>g</sup> registres de J. Zimmermann 152, AC;

<sup>h</sup> ibid.;

<sup>i</sup> TF n° 76;

Jean ou Hans Weck alla à Berne avec Alex vers 1540; d'autre part on lit dans la Correspondance des Réformateurs <sup>a</sup> que Hans Weck, notaire et sous-secrétaire du Conseil de Berne tenait le journal des Commissaires bernois envoyés dans le pays de Vaud et à Thonon en 1537. Dans son lexicon suisse <sup>b</sup>, Leu cite une famille Weck fondée à Berne par Hans Weck lequel fut membre du Grand Conseil en 1541, secrétaire français du Conseil.

La famille Weck de Berne s'éteignit dans le 17e siècle.

N° 4

#### Nesti Weck

Elle fut fille <sup>c</sup> de Pierre Cugnet autrement dit Weck, sœur <sup>d</sup> de François et de Jean Weck.

Elle épousa Nicolas Hill <sup>e</sup>.

N° 5

#### Jean II ou Hans Weck

Il fut le fils de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>f</sup> frère de Nicolas <sup>g</sup>, Benoit <sup>h</sup>, Antoine <sup>i</sup>, Caspar <sup>j</sup>, Ulrich <sup>k</sup> et Jeanne <sup>l</sup> Weck.

Il reconnut la bourgeoisie de son père en 1556 <sup>m</sup>.

Il fut membre des Deux Cents en 1551 <sup>n</sup>, bailli de Corbière en 1558 <sup>o</sup>.

Il épousa Madeleine <sup>p</sup> fille du Conseiller Jost Frytag et de Françoise Vögilli. Il n'eut pas d'enfant, car sa femme Madeleine l'institua son héritier <sup>q</sup>.

En 1562, il fit, au nom des enfants de son frère Antoine décédé, un prêt à son frère Caspar et à la femme de ce dernier, Madeleine <sup>r</sup>.

Il habitait le quartier du Bourg; en 1555, il contribua pour 20 écus à la taille imposée pour l'achat du Comté de Gruyère <sup>s</sup>. Il mourut en 1564 <sup>t</sup>.

---

<sup>a</sup> vol. 4<sup>e</sup> p 211, ouvrage de M. Herminjard;

<sup>b</sup> vol. 19<sup>e</sup> p. 215;

<sup>c</sup> registres de J. Zimmermann, 152, AC;

<sup>d</sup> ibid.;

<sup>e</sup> ibid.;

<sup>f</sup> TB n° 13 ex Hecht 1548, AC;

<sup>g</sup> registres de Echenthaler, 1553, AC;

<sup>h</sup> ex eodem, 1565;

<sup>i</sup> ex eodem, 1565;

<sup>j</sup> ex eodem, 1565;

<sup>k</sup> ex eodem, 1565;

<sup>l</sup> ex eodem, 1565;

<sup>m</sup> Gd l. flo 136;

<sup>n</sup> Besatzg, AC;

<sup>o</sup> Besatzg, AC;

<sup>p</sup> ex Fr. Gumel, 1562, AC;

<sup>q</sup> ex Echenthaler, 1556, AC;

<sup>r</sup> ex Hecht, 1562, AC;

<sup>s</sup> AC;

<sup>t</sup> Besatzg, AC;

N° 6

**Antoine Weck**

Il était fils de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>a</sup>; frère <sup>b</sup> de Jean, Benoit, Nicolas, Ulrich, Caspar et Jeanne Weck. Il fut nommé membre <sup>c</sup> des Deux Cents en 1553.

Il épousa Marie fille de Pierre Schaller <sup>d</sup>.

Il eut des enfants <sup>e</sup>; en 1562, ces enfants, représentés par leur oncle <sup>f</sup> Jean, bailli de Corbières, prêtèrent une somme d'argent à leur oncle Caspar et à sa femme Madeleine. Jean e le fils aîné, est le seul dont le nom se soit conservé.

Antoine Weck et son frère Nicolas habitaient le quartier de l'Auge; ils furent l'un et l'autre compris dans la taille levée pour l'achat du Comté de Gruyère en 1555, le premier pour 10 écus, le second pour 2 écus <sup>g</sup>.

Il mourut en 1555 <sup>h</sup>.

N° 7

**Nicolas Weck**

Il était fils de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>i</sup>; frère <sup>i</sup> de Jean, Antoine, Benoit, Caspar, Ulrich et Jeanne Weck.

Il épousa <sup>j</sup> Anneli ... .

N° 8

**Caspar Weck**

Il était fils de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>k</sup>, frère <sup>l</sup> de Jean, Antoine, Nicolas, Benoit, Ulrich et Jeanne Weck.

---

<sup>a</sup> ex Hecht, 1544, AC;

<sup>b</sup> ex Echenthaler, 1553 et 1565, AC;

<sup>c</sup> Besatzg, AC;

<sup>d</sup> ex Hecht 1548, AC;

<sup>e</sup> ex Hecht, 1562, AC;

<sup>f</sup> ex Echenthaler, 1565, AC;

<sup>g</sup> AC;

<sup>h</sup> Besatzg, AC;

<sup>i</sup> ex Echenthaler, 1553, AC;

<sup>j</sup> contrat de mariage ex eodem, 1554, AC;

<sup>k</sup> ex Echenthaler, 1562, 1565, AC;

<sup>l</sup> ex eodem;

En 1583 <sup>a</sup>, il obtint la bourgeoisie et l'assigna sur sa maison de la Croix d'or au quartier des Places <sup>b</sup>.

Il fut membre des Deux-Cents en 1565, membre des Soixante en 1567, grand Sautier en 1567, bailli de Schwarzenbourg en 1570, banneret pour le quartier des Places en 1579 et secret en 1583<sup>c</sup>.

En 1557 il obtint du Conseil un acte d'origine <sup>d</sup>, il était alors établi à Bremgarten où il s'était marié. En 1562, Caspar Weck et sa femme Madeleine empruntèrent une somme d'argent <sup>e</sup> des enfants de leur frère Antoine, représentés par Jean, bailli de Corbières.

Il épousa plus tard Catherine Reynauld, fille de Barthelemy Reynauld, veuve de Nicolas Taverney, bourgeois de Fribourg. La date de ce mariage n'est pas connue, il en est fait mention pour la première fois dans un acte de 1579 <sup>f</sup>. En 1570, il acheta de son cousin Hantz Schnewly de Elsiwyl, pour le prix de 33 écus de Fribourg, le sixième d'une dîme à Blumensperg <sup>g</sup>; en 1572, il acheta une pièce de terre à Blumensperg <sup>h</sup>.

Le 4 Mai 1584, Caspar Weck acheta pour le prix de 2200 livres, monnaie coursable à Fribourg, une grange avec pré et champs sis devant la porte des Etangs, lieudit aux Bonnes Fontaines ou Chamblod dans la paroisse de Givisiez et un autre pré situé dans le village de Chamblod <sup>i</sup>.

Il fit partie des troupes fournies par les cantons catholiques en 1585 à Henri III roi de France et à la Ligue; incorporé dans le régiment de Jean de Lanthen dit Heidt, il prit part à l'expédition dite de Gascogne,

---

<sup>a</sup> voir b;

<sup>b</sup> Gd l. fol. 143;

<sup>c</sup> Besatzg, AC;

<sup>d</sup> *illisible* 5 fév. 1557, AC;

<sup>e</sup> ex. J. Hecht. AC minutaire;

<sup>f</sup> TF N° 1;

<sup>g</sup> TB N° 20;

<sup>h</sup> TB N° 21

<sup>i</sup> archives du domaine des Bonnes Fontaines

dirigée contre Henri de Navarre. Etant tombé malade, il fit, en présence de Peter Heydt, de noble Nicolas Pavillard et de Pierre Gadi, à Jersac près d'Angoulême, un testament nuncupatif que les susdits témoins révélèrent en 1587 devant les délégués du Conseil. Il se guérit cependant et revint à Fribourg où il mourut en 1587<sup>a</sup>.

Par ce testament Caspar Weck déshéritait son fils pour le cas où celui-ci, appartenant à la même expédition, se marierait sans le consentement de ses proches; il faisait aussi une pension à sa sœur Jeanne, femme de Hans Wurst. Cette clause donna lieu à une difficulté entre Catherine, veuve de Caspar Weck et la prédite Jeanne<sup>b</sup>.

Il eut probablement trois enfants; Rodolphe, Marguerite et un troisième, dont le nom n'est pas indiqué.

Rodolphe était fils de Catherine Reynaud, car l'on voit dans un acte de 1620 qu'il était frère utérin de Guillaume Taverney, fils de Catherine née Reynaud et de Nicolas Taverney<sup>c</sup>.

Marguerite avait sans doute aussi la même mère, à en juger d'après la comparaison des dates.

Le registre des baptêmes de la cure de Fribourg fait mention<sup>d</sup> d'un enfant de Caspar Weck et de Catherine Reynaud baptisé en 1582. Cet enfant est Rodolphe ou Marguerite. L'existence d'un troisième enfant est indiquée par le testament de Caspar de l'an 1587; ce fils qui servait dans le même corps que le père, ne peut pas être Rodolphe, car Rodolphe était mineur en 1597<sup>e</sup>.

La généalogie de famille<sup>f</sup> rapporte que, selon la tradition, ce fils aurait été, à son retour, assassiné en Franche Comté.

Caspar Weck mourut en 1587<sup>g</sup>. Catherine, sa veuve vivait encore en 1596<sup>h</sup>.

---

<sup>a</sup> TF n° 3;

<sup>b</sup> manual de 1587, AC;

<sup>c</sup> TVV n° 20;

<sup>d</sup> T.F n° 163;

<sup>e</sup> TB n° 25;

<sup>f</sup> TF n° 76;

<sup>g</sup> TF n° 3;

<sup>h</sup> TF n° 5;



Il se présente au sujet de Caspar Weck une question assez difficile à résoudre celle de savoir pourquoi il acheta la bourgeoisie en 1583, après avoir occupé de nombreuses charges qui présupposent la qualité de bourgeois.

Une note de Mr Uffleger, archiviste d'Etat concernant la famille Weck, représentait Caspar Weck comme fils d'Antoine Weck; cette note s'appuyant sur les registres du notaire Hecht (1562 AC), était en contradiction avec les données fournies par d'autres documents et bouleversait toute la généalogie. Vérification faite sur l'original déposé aux archives de Fribourg, il s'est trouvé que l'acte avait été mal interprété, il en ressort même explicitement que Caspar n'était pas le fils d'Antoine.

Au surplus, le Lexicon de Leu, tome 19<sup>e</sup>, page 216 indique une filiation identique à celle-ci.

N° 9

### **Benoit Weck**

Il était fils de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>a</sup>, frère de Jean, Antoine, Nicolas, Caspar, Ulrich et Jeanne Weck <sup>b</sup>.

Il fit un testament <sup>c</sup> en 1565.

N° 10

### **Ulrich Weck**

Il était fils <sup>d</sup> de François Weck et de Barbe Schnewly; frère <sup>e</sup> de Jean, Antoine, Nicolas, Benoit, Caspar et Jeanne Weck.

Il épousa Véréne <sup>f</sup> fille de Jean Curbré, bailli de Font; il était mort en 1568, car sa veuve épousa cette même année Hans Meyer qui fut plus tard avoyer <sup>g</sup>. Il n'eut pas d'enfant qui soit connu. Il soutint un procès contre Georges Tradervan, conseiller de Fribourg, au sujet du domaine de

---

<sup>a</sup> ex Echenthaler, 1565 et 1553, AC;

<sup>b</sup> ex eodem;

<sup>c</sup> ex eodem;

<sup>d</sup> ex eodem;

<sup>e</sup> ex eodem;

<sup>f</sup> ex Hecht 1567 et 1568, AC;

<sup>g</sup> ex eodem 1568, AC;

Blumensperg que ce dernier voulait s'approprier au préjudice des enfants Schnewly, propriétaires, et de leurs créanciers. Ulrich Weck eut gain de cause <sup>a</sup>.

N° 11

### **Jonli ou Jeanne Weck**

Elle était fille de François Weck et de Barbe Schnewly <sup>b</sup>, sœur <sup>c</sup> de Jean, Antoine, Nicolas, Caspar, Benoit et Ulrich Weck.

Elle épousa en premières nocces Martin Kreps <sup>d</sup>; en deuxièmes nocces Hans Wurst <sup>e</sup>. Par son testament <sup>f</sup> qu'elle fit en 1609, on voit qu'elle survécut à ce dernier. Elle parvint donc à un âge avancé.

En 1587, son frère Caspar Weck lui ayant assuré une pension par son testament <sup>g</sup>, elle eut une difficulté à ce sujet avec Catherine, veuve de Caspar <sup>h</sup>.

N° 12

### **Jean III Weck**

Il était le fils aîné d'Antoine Weck <sup>i</sup>. Il n'existe pas de renseignements sur son compte.

N° 13

### **??... (Caspar?) Weck**

Il était fils de Caspar Weck, banneret <sup>j</sup>. Il fit avec son père la campagne de Gascogne contre l'armée d'Henri de Navarre en 1585 et 1586 (voir article de Caspar Weck n° 8).

Il est à supposer qu'il s'appelait aussi Caspar, car dans le testament de Benoit Weck reçu par le notaire Echenthaler en 1565, est cité Caspar fils de Caspar.

---

<sup>a</sup> TB n° 19;

<sup>b</sup> ex Echenthaler 1553 et 1565, AC;

<sup>c</sup> ex eodem;

<sup>d</sup> ex eodem 1553;

<sup>e</sup> ex Antonio à Montenach, 1609, AC;

<sup>f</sup> ex Antonio à Montenach, 1609, AC;

<sup>g</sup> TF n° 3;

<sup>h</sup> manual de 1587, AC;

<sup>i</sup> ex Echenthaler 1565, AC;

<sup>j</sup> TF n° 3;

N° 14

**Rodolphe I Weck**

Il était fils de Caspar Weck et de Catherine née Reynauld <sup>a</sup>; il eut une sœur Marguerite <sup>b</sup> et un frère consanguin <sup>c</sup> dont le nom n'est pas connu.

La date de sa naissance est restée ignorée ; le registre des baptêmes de la cure de Fribourg mentionne, en 1582, la naissance d'un enfant de Caspar Weck et de Catherine Reynauld, mais ne prouve que cet enfant fut Rodolphe plutôt que sa sœur Marguerite.

Mineur à la mort de son père en 1587, il l'était encore en 1597, époque à laquelle Hans Grob, bourgeois de Fribourg, son tuteur et curateur, vendit pour le compte de son pupille le moulin de Blumensperg, moyennant le prix de 750 écus <sup>d</sup>.

En 1604, il acheta pour 1300 livres de Fribourg une pièce de terre sise à Eckelried et dite Flummat <sup>e</sup>.

En 1628 <sup>f</sup>, il eut une difficulté avec Rohrbasser, le meunier de Blumensperg, lequel lui paya 550 écus de Fribourg en rachat d'une cense stipulée dans l'acte d'acquisition du moulin en 1597. En 1620, il reconnut <sup>g</sup> au nom de son frère utérin, Guillaume Taverney fils de Nicolas Taverney et de Catherine Reynauld, les biens existant rière le district et vignoble de Chenaux et Bayse.

Les biens de ce Guillaume Taverney passèrent en tout ou en partie dans la famille Weck <sup>h</sup>, sans doute par héritage dévolu à sa mère Catherine, épouse en deuxièmes noces de Caspar Weck. Il s'enrôla au service de la république

---

<sup>a</sup> TVV n° 20;

<sup>b</sup> TF n° 8;

<sup>c</sup> TF n° 3 et ex Echenthaler, 1565, AC;

<sup>d</sup> TB n° 25;

<sup>e</sup> TB N° 28;

<sup>f</sup> TB n° 29;

<sup>g</sup> TVV n° 20;

<sup>h</sup> TV n° 20;

de Gênes, où on le trouve lieutenant en 1609<sup>a</sup>, capitaine dès le 12 Décembre 1635<sup>b</sup>; il y commandait une compagnie de 430 soldats fribourgeois, ainsi qu'il le déclare dans un congé donné en 1637 à l'un de ses soldats, Sulpice Gobet de Marsens<sup>c</sup>.

Sa femme vivait avec lui à Gênes<sup>d</sup>.

Il résigna cette compagnie en faveur de son fils Nicolas, les 8 et 23 Octobre 1643<sup>b</sup>.

Il fit aussi entre temps du service en France sous le règne de Louis XIII. Ainsi Zurlauben nous apprend, dans son histoire des Suisses (6e volume, p. 393), que dans le régiment d'Affry, levé en 1629, il y avait une compagnie Weck et Python. Ce régiment fut licencié après six mois de service<sup>e</sup>. Il existe dans les archives de la famille une relation<sup>f</sup> de la mort du maréchal d'Ancre, ministre de Louis XIII, et assassiné en 1617. Est-il permis de conclure que ce document a été envoyé à Fribourg par un Weck alors au service de France et que ce Weck était Rodolphe ? La supposition serait bien hasardée.

Rodolphe Weck parvint aux plus hauts emplois de la république.

Il reconnut son droit de bourgeoisie en 1627<sup>g</sup>.

Il fut nommé membre des Deux-Cents en 1608, grand sautier en 1611, membre des Soixante en 1612, secret en 1619, banneret pour le quartier du bourg en 1620, conseiller en 1621, directeur de l'arsenal et de la douane en 1625, bourgmestre en 1628, lieutenant d'avoyer en 1644, avoyer en 1648, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1655<sup>h</sup>.

Il fut fréquemment délégué pour représenter son canton dans les diètes fédérales (voir recès fédéraux). Il assista entre autres à la diète tenue

---

<sup>a</sup> AC;

<sup>b</sup> AC;

<sup>c</sup> TF n° 7;

<sup>d</sup> TF n° 10;

<sup>e</sup> May. Histoire militaire de la Suisse. vol. 5 page 426;

<sup>f</sup> TF n° 169;

<sup>g</sup> Gd l. fol. 157;

<sup>h</sup> Besatzg, AC;

à Baden le 15 Décembre 1649, et dans laquelle les XIII cantons décidèrent d'envoyer une députation au roi de France pour réclamer le paiement de sommes très considérables dues par le Trésor royal aux troupes suisses. Il fit lui-même partie de l'ambassade avec Werdmuller de Zurich, Wagner de Berne, et von Staal de Soleure.

Partie de Soleure le 10 Février, l'ambassade fit son entrée à Paris le 25 dans un carrosse a six chevaux fourni par les colonels et capitaines suisses qui étaient venus à sa rencontre jusqu'à Charenton. (voir relation de l'ambassade, TF n°16). Ils furent reçus par la régente. Ils rencontrèrent de grandes difficultés dans leurs négociations avec les ministres français, qui n'avaient pas été flattés de leur arrivée à Paris, dans un moment de crise produit par les troubles de la Fronde. Il était fort difficile d'obtenir de l'argent, car le Trésor était vide. Ils durent faire preuve de beaucoup de fermeté: ainsi voyant que leurs réclamations n'étaient pas écoutées, ils prirent le parti d'ordonner le départ de toutes les troupes suisses, conformément aux instructions qu'ils avaient. Enfin après de nombreuses et longues conférences avec les ministres, ils obtinrent le paiement au comptant de 400,000 livres et des garanties pour le paiement d'annuités jusqu'à parfait paiement d'une dette de 4,105,986 livres et 12 sols. Le traité fut ratifié par le roi le 20 Juin 1650 et enregistré par le Parlement le 28 Juin. (voir aussi à ce sujet Zurlauben, histoire militaire des Suisses, vol. 8 pages 92 et suivantes; Collection des recès fédéraux, années 1649 et 1650).

Ils reçurent des chaînes d'or du roi <sup>a</sup>.

---

<sup>a</sup> Zurlauben vol 7 p 32 et 38;

Ils partirent de Paris le 23 Juin. A leur retour en Suisse ils se plaignent d'avoir été traités "à la grandeur" par les ministres français qui allèrent jusqu'à leur contester le rang d'ambassadeurs.

En 1651, Rodolphe Weck fut l'un des conseillers secrets de guerre pour la ville de Fribourg <sup>a</sup>: les difficultés qui s'étaient élevées entre les cantons protestants et les cantons catholiques à l'occasion des baillages de Thurgovie faisaient en ce moment considérer la guerre comme imminente. Elle fut heureusement évitée.

Au mois de Janvier 1652, il fit partie de l'ambassade envoyée à Turin par les VII cantons catholiques pour renouveler l'alliance avec la Savoie. Cette alliance fut jurée à Turin, dans l'église principale, le 30 Janvier <sup>b</sup>. Il assista du 14 au 16 Janvier à une conférence des délégués de Fribourg, Soleure et Neuchâtel, tenue à Soleure pour s'occuper des prétentions élevées par le duc de Savoie au sujet du droit de nomination à l'évêché de Lausanne <sup>c</sup>. Le duc Emmanuel avait écrit peu de temps auparavant à Rodolphe Weck pour faire valoir ses droits <sup>d</sup>. La conférence décida d'agir auprès du Pape afin que le droit de nomination fût déféré aux villes de Fribourg et Soleure qui en auraient fait usage alternativement; la crainte qui dominait alors était celle de voir le Saint Siège désigner un prélat italien à cet évêché.

La dernière diète à laquelle il assista <sup>e</sup> fut celle de Baden qui eut lieu le 5 Juillet 1654.

Il était en relations avec le marquis de Lullin gouverneur du Chablais, car ce dernier lui envoya en 1653, une pièce de vin <sup>f</sup>, par le bailli d'Attalens, Dupré, qui avait épousé une fille de Rodolphe Weck.

---

<sup>a</sup> recès fédéraux vol. 6<sup>e</sup> p. 77 lit f;

<sup>b</sup> ibid. p. 94, § 60;

<sup>c</sup> ibid. p. 134 § 84;

<sup>d</sup> TF n° 21;

<sup>e</sup> recès fédéraux 6<sup>e</sup> vol. p. 221;

<sup>f</sup> TF n°22;

Il épousa Marie Heimo <sup>a</sup>.

Il eut quinze enfants, selon la notice généalogique de famille; plusieurs, d'après la même source, seraient morts de la peste, encore jeunes.

Il n'est possible d'en indiquer que douze: Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, François, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina, Marguerite et Marie-Marguerite <sup>b</sup>.

Quatre de ces filles furent mariées: Marie-Elisabeth épousa le capitaine Louis Dupré; Marguerite, Georges-Pierre de Montenach; une troisième épousa le capitaine Charles Kessler <sup>c</sup>; une quatrième, Pierre Gottrau <sup>c</sup>. Les noms de ces deux dernières sont inconnus.

Sa sœur Marguerite veuve de noble Pierre Zimmermann, l'institua par son testament du 19 Février 1640, usufruitier de tous ses biens <sup>d</sup>.

Il mourut le 4 Décembre 1655 <sup>e</sup>.

Il ne laissa qu'une médiocre fortune, chargée d'une certaine quantité de dettes. Ainsi par acte <sup>f</sup> du 28 Juin 1656, les enfants et héritiers de l'avoyer Weck, soit Pierre de Montenach au nom de ses frères et sœurs, Louis Dupré, Charles Kessler et Pierre Gottrau au nom de leurs femmes, font abandon de tous les biens mobiliers et immobiliers de l'avoyer Rodolphe Weck à son fils Nicolas à charge de payer les dettes du défunt, qui devait entre autres à la Chancellerie en intérêts arriérés la somme de 1600 écus. Mais la Chancellerie se contenta du paiement de 367 écus.

Marie Heimo, femme de Rodolphe Weck, vivait encore en 1666: elle fit cette année-là un testament.

---

<sup>a</sup> TF n°29;

<sup>b</sup> registres de baptême de Fribourg et testament de Marguerite Zimmermann, TF n° 8;

<sup>c</sup> TF n° 26;

<sup>d</sup> TF n° 8;

<sup>e</sup> Besatzg, AC;

<sup>f</sup> TF n° 26;

L'avoyer Weck appuya de son crédit les démarches faites par les sœurs Ursulines de Porrentruy pour obtenir l'autorisation de s'établir à Fribourg ; il acheta en son nom, mais pour elles une maison voisine de celle que sa sœur Madame veuve Zimmermann leur avait léguée par son testament; il assista avec le prévôt de Gléresse à la pose de la première pierre de leur église <sup>a</sup>.

N° 15

### Marguerite I Weck

Elle était fille de Caspar Weck et de Catherine Reinault; et sœur de Rodolphe Weck <sup>b</sup>.

Elle épousa en 1603 <sup>c</sup> noble Pierre Zimmermann, trésorier, qui avait épousé en premières noces Marguerite Ruginet <sup>d</sup>. Elle était déjà veuve en 1627 <sup>d</sup>.

Elle n'eut pas d'enfant, paraît-il, à en juger par le testament qu'elle fit en 1640 et qu'elle modifia plus tard en 1646 <sup>e</sup>.

Les dispositions principales de ce testament sont les suivantes:

Elle institua son frère Rodolphe usufruitier de tous ses biens;

Elle donna au monastère de St Joseph à Fribourg la somme de 500 écus, promise lorsque sa nièce Marie-Regina Weck avait pris l'habit dans le dit monastère;

Elle fonda une messe anniversaire dans le couvent des religieuses d'Estavayer-le-Lac;

Elle donna 50 écus bons aux P.P. Jésuites, pour faire ériger un autel au bienheureux T. Canisius;

Elle donna aux dames religieuses de l'ordre de St Ursule, provenant

---

<sup>a</sup> archives des Ursulines;

<sup>b</sup> TF n° 8;

<sup>c</sup> registres de la cure de Fribourg;

<sup>d</sup> ex Antonio à Montenach, AC;

<sup>e</sup> TF n° 8;



de Porrentruy, si elles étaient reçues à Fribourg, sa maison d'habitation sise à Fribourg avec ses appartenances, comme le jardin existant aux hôpitaux-derrière, à la condition que si l'une des filles de son frère Rodolphe Weck ou de ses neveux Georges-Pierre de Montenach et Louis Dupré se faisaient religieuses dans leur couvent, elles seraient reçues sans dot;

Elle donna ses vignes de Chenaux à ses neveux Nicolas et Daniel, fils de Rodolphe Weck;

Elle institua héritiers ses neveux Nicolas et Daniel Weck et ses nièces Marguerite Weck, femme de Georges-Pierre de Montenach, et Marie-Marguerite Weck.

La donation ci-haut de Marguerite Weck en faveur des Ursulines mécontenta très-fort son neveu Nicolas, capitaine à Gênes: il prétendait que sa tante lui avait donné cette maison à l'occasion de son mariage; "Les Ursulines, disait-il dans sa lettre du 13 Février 1650, ont extorqué ce testament, elles ont aussi bon estomac que les Jésuites qui veulent tout dévorer autour d'eux". De son côté l'avoyer Weck qui avait l'usufruit des biens de sa sœur n'était pas disposé à laisser les Ursulines prendre possession de cette maison; après de longues négociations le capitaine Weck renonça à ses prétentions et l'avoyer se contenta d'une pension de 40 écus bons. (Archives du couvent).

Marguerite Weck mourut en 1646 <sup>a</sup>.

Mr de Mullinen, dans son *Helvetia Sacra*, rapporte que Marguerite Zimmermann née Weck acheta pour les Dames Ursulines et pour le prix de 1900 écus bons, l'auberge de la Cigogne près de la tour de Jaquemart, maison dans laquelle elles s'établirent déjà le 13 Juillet 1638.

---

<sup>a</sup> TF n° 8;

N° 16

**Pierre Weck**

Il était fils de Rodolphe Weck et de Marie Heimo <sup>a</sup>; frère <sup>a</sup> de Marie Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina <sup>b</sup>, Marie-Marguerite <sup>b</sup> et Marguerite <sup>b</sup> Weck.

Il naquit dans le mois de Mars 1608 <sup>a</sup>.

N° 17

**Marie-Elisabeth Weck**

Elle était fille <sup>c</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo, sœur <sup>c</sup> de Pierre, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean Rodolphe, Regina <sup>d</sup>, Marie-Marguerite <sup>d</sup> et Marguerite <sup>d</sup> Weck.

En 1631, elle épousa <sup>d</sup> Louis Dupré alias Zurmatten, lequel fut bailli d'Attalens <sup>e</sup> et capitaine des gardes <sup>f</sup> du duc de Savoie; voir son contrat de mariage dans Antoine de Montenach, notaire.

Sa tante Marguerite Weck, veuve Zimmermann, lui légua par testament la dîme d'Ormev <sup>g</sup>.

Elle était née ou avait été baptisée le 25 Mars 1609 <sup>c</sup>.

Elle vivait encore en 1656, époque à laquelle son mari fit abandon, en son nom, et en faveur de Nicolas Weck, de toute sa part aux biens de l'avoyer Weck.

N° 18

**Nicolas II Weck**

Il était fils <sup>c</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; frère <sup>c</sup> de

---

<sup>a</sup> registres de cure de Fribourg

<sup>b</sup> TF n°8;

<sup>c</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>d</sup> TF n°8;

<sup>e</sup> Besatzg, AC;

<sup>f</sup> TF n° 19;

<sup>g</sup> TF n° 8;

Pierre, Marie-Elisabeth, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina <sup>a</sup>, Marie-Marguerite et Marguerite <sup>a</sup> Weck.

Il naquit ou il fut baptisé à Fribourg le 3 mai 1613 <sup>b</sup>.

Il reconnut le droit de Bourgeoisie l'an 1637 <sup>c</sup>.

Il fut nommé membre des Deux-Cents en 1643, des Soixante en 1664 et secret en 1666 <sup>d</sup>.

Il posséda d'abord une demi-compagnie dans le régiment d'Affry au service du roi de France <sup>e</sup>.

En 1643, son père lui céda la compagnie qu'il commandait à Gênes <sup>f</sup>. Il habita la ville de Gênes avec sa femme et ses enfants depuis l'année 1642 jusqu'à l'an 1677; plusieurs de ses enfants y virent le jour. Il entretenait avec son père une correspondance assez régulière, laquelle a été conservée <sup>g</sup>. Son frère Daniel passa aussi quelques années avec lui à Gênes, avant de s'enrôler dans le service en France <sup>g</sup>.

En 1640 sa tante Marguerite Weck veuve de noble Pierre Zimmermann, l'institua son héritier, conjointement avec son frère Daniel et ses sœurs Marguerite et Marie-Marguerite Weck <sup>h</sup>.

A la mort de son père Rodolphe Weck, il devint, ensuite d'abandon des autres ayants-droit, le seul héritier de tous ses biens <sup>i</sup>.

La généalogie de famille le représente comme ayant épouse M. Brunisholz, fille du capitaine Brunisholz; les archives de la famille ne fournissent pas la preuve rigoureuse de cette alliance, cependant il existe <sup>j</sup> sous date du 27 Novembre 1655, un testament de Jean-Emmanuel Brunisholz, lieutenant en la compagnie franche de Mr le capitaine Kessler, en garnison à Roses (Catalogne); par ce testament le dit Brunis-

---

<sup>a</sup> TF n° 8;

<sup>b</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>c</sup> Gd l. fol. 163;

<sup>d</sup> Besitzg, AC;

<sup>e</sup> Lexicon de Leu vol. 19 p. 216;

<sup>f</sup> AC;

<sup>g</sup> TF n° 11;

<sup>h</sup> TF n° 8;

<sup>i</sup> TF n° 26;

<sup>j</sup> T. n° 3 des archives de la famille Brunisholz, présentement en mains de Mr de Weck d'Onnens

holz lègue sa maison sur les Places à sa sœur Madeleine femme de Mr Weck. Il est très probable que ce Mr Weck est Rodolphe Weck.

On trouve encore dans les archives du couvent des Ursulines que la sœur Marie-Agnès Weck était fille de Nicolas Weck capitaine à Gênes et de Madeleine Brunisholz.

Il eut un grand nombre d'enfants au nombre desquels sont connus : <sup>a</sup> Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine.

En 1656, Nicolas Weck reçut du Conseil de Fribourg <sup>b</sup> l'ordre de partir de Gênes le plus tôt possible avec sa compagnie et d'accourir au secours des Cantons catholiques, qui étaient menacés d'une guerre générale avec les Cantons protestants. Nicolas Weck répondit qu'il faisait ses préparatifs de départ et qu'il se mettrait en marche avec toute la diligence possible.

La paix ayant été conclue peu après la bataille de Villmergen, on envoya un contre-ordre à Nicolas Weck.

Ce dernier fut encore pendant plusieurs années capitaine à Gênes. Il céda cette charge à son fils Rodolphe en 1677 <sup>c</sup>.

Il fit son testament le 12 mars 1622 <sup>d</sup>; par cet acte il institua pour héritiers ses enfants, Rodolphe, Nicolas, Charles -Ignace, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Madeleine; il fit des legs à ses deux autres filles, Marie-Agnès et Marie-Isabelle.

Nicolas Weck mourut en 1692 <sup>e</sup>.

---

<sup>a</sup> TF n°31, 33, 39;

<sup>b</sup> TF n°24;

<sup>c</sup> AC;

<sup>d</sup> TF n°32;

<sup>e</sup> TF n° 33 et Besatzg;

N° 19

**Francoise Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; sœur <sup>b</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina, Marie-Marguerite et Marguerite Weck.

Elle naquit ou elle fut baptisée le 20 Février 1621 à Fribourg <sup>a</sup>.

N° 20

**Barbe Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; sœur <sup>b</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina, Marie-Marguerite et Marguerite Weck.

Elle naquit ou elle fut baptisée à Fribourg au mois de Mai 1622 <sup>a</sup>.

Sa tante Marguerite Weck, veuve Zimmermann, lui fit divers petits legs par son testament de 1640 et le codicille de 1646 <sup>c</sup>.

N° 21

**Anna Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; sœur <sup>b</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina, Marie-Marguerite et Marguerite Weck.

Elle naquit ou elle fut baptisée à Fribourg le 20 Septembre 1626 <sup>a</sup>.

N° 22

**Daniel Weck**

Il était fils <sup>a</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo ; frère <sup>b</sup> de

---

<sup>a</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>b</sup> ibid. et TF n°8;

<sup>c</sup> TF n°8;

Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina, Marie-Marguerite et Marguerite Weck.

Il naquit ou il fut baptisé à Fribourg le 31 Janvier 1629 <sup>a</sup>.

Il fut l'héritier <sup>b</sup> de sa tante Marguerite Weck, veuve Zimmermann, conjointement avec son frère Nicolas et ses sœurs Marguerite et Marie-Marguerite Weck.

En 1648 <sup>c</sup>, il était déjà à Gênes dans la compagnie de son frère Nicolas qui le formait au métier des armes ; au mois d'Octobre 1649 <sup>d</sup>, il sollicita de son frère la permission d'entrer dans le régiment à cheval de colonel Stutz, à titre de volontaire; mais soit que son frère eût fait des objections, soit que ce projet ne lui parût à lui-même guère avantageux, il l'abandonna aussitôt. Il se décida à prendre du service en France; à cet effet il partit de Gênes le 9 Février 1650, avec le courrier de Lyon <sup>e</sup>.

Le 21 août 1650, Daniel Weck se trouvait à Barcelone <sup>f</sup>; il y occupait le grade de lieutenant dans la compagnie suisse de Mr Kessler, faisant partie du régiment d'Antoine de Reynold <sup>g</sup>. Ce régiment prit part à la guerre entre la France et l'Espagne. En 1652, Daniel Weck fut fait prisonnier par les Catalans, mais aussitôt remis en liberté <sup>h</sup>.

Il fut envoyé en garnison à Roses, petite ville de Catalogne <sup>i</sup>; cette ville fut assiégée en 1652, il ne s'y trouvait pour la défendre <sup>j</sup> que 200 hommes; la place fut bientôt pressée par la famine. Ce fut durant ce siège que Daniel Weck mourut; Leu, dans son lexicon, rapporte qu'il se noya dans le golfe de Roses <sup>k</sup>; son frère Nicolas en annoncent <sup>l</sup> cette mort à Rodolphe Weck, son père, ne donne pas de détails, de sorte qu'il n'est pas possible de dire si réellement il périt de la façon indiquée par Leu, car cet auteur ne fournit pas

---

<sup>a</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>b</sup> TF n° 8;

<sup>c</sup> TF n° 11;

<sup>d</sup> *ibid.*;

<sup>e</sup> *ibid.*;

<sup>f</sup> TF n° 18;

<sup>g</sup> Zurlauben hist. mil. des Suisses Vol 7 pages 47 et 48;

<sup>h</sup> TF n° 11;

<sup>i</sup> TF n° 20;

<sup>j</sup> TF n° 11;

<sup>k</sup> vol 19 page 216;

<sup>l</sup> TF n° 11;

ses preuves. En admettant qu'il se soit noyé, on ne saurait pas davantage si ce fut par accident ou dans un combat.

C'était dans les premiers mois de l'an 1653; Daniel Weck était âgé de 24 ans. La même année, le régiment de Reynold, dans lequel il était, fut réformé <sup>a</sup>.

N° 23

### **Catherine Weck**

Elle était fille <sup>b</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; sœur <sup>c</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Jean-Rodolphe, Regina, Marie-Marguerite et Marguerite Weck.

Elle naquit ou elle fut baptiste à Fribourg le 9 Février 1631 <sup>b</sup>.

Sa tante Marguerite Weck, veuve Zimmermann, lui donna, par codicille du 23 Juillet 1646, une part à ses créances dans le cas où elle ne se ferait pas religieuse Ursuline <sup>d</sup>.

Elle embrassa effectivement cette vocation <sup>e</sup>. Selon les archives du couvent, elle fut professe en 1649 et mourut le 30 Décembre 1685.

Elle revêtit durant 6 ans la charge et les fonctions de Supérieure.

De caractère très ferme, elle eut avec Mgr Strambin, évêque de Lausanne, des difficultés qui furent portées jusques devant la Congrégation de l'Immunité ecclésiastique à Rome et qui se terminèrent à son avantage <sup>f</sup>.

N° 24

### **Jean-Rodolphe Weck**

Il était fils <sup>b</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; frère <sup>c</sup> de Pierre,

---

<sup>a</sup> Zurloben hist. milit. des Suisses, vol 7 pages 47 et 48;

<sup>b</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>c</sup> Ibid. TF n°8;

<sup>d</sup> TF n° 8;

<sup>e</sup> TF n° 11, lettre du 4 Septembre 1654;

<sup>f</sup> extrait des archives du couvent des Ursulines;

Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Marie-Marguerite et Marguerite Weck. Il naquit ou il fut baptisé à Fribourg le 5 Décembre 1634 <sup>a</sup>.

N° 25

**Regina Weck**

Elle était fille <sup>b</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo, sœur <sup>b</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Marie-Marguerite et Marguerite Weck; elle était religieuse à Montorge en 1640 <sup>c</sup>.

Selon les archives du couvent, elle serait née en 1616; elle fit sa profession en 1632, fut élue supérieure en 1675, charge qu'elle remplit durant 3 ans et mourut le 1er Août 1681.

N° 26

**Marguerite II Weck**

Elle était fille <sup>c</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo; sœur de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina et Marie-Marguerite Weck.

Elle épousa en 16.. Georges-Pierre de Montenach <sup>c</sup>, chancelier; elle fut la mère de Pierre de Montenach <sup>d</sup>, recteur de Notre Dame et, plus tard, évêque de Lausanne.

Elle fut l'une des héritières de sa tante Marguerite Weck <sup>c</sup> veuve de P. Zimmermann.

Elle était déjà morte en 1656, époque à laquelle ses enfants <sup>d</sup> firent abandon en faveur de leur oncle Nicolas Weck de leur part à l'héritage de leur grand-père, l'avoyer Rodolphe Weck.

---

<sup>a</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>b</sup> ibid., TF n°8;

<sup>c</sup> TF n° 8;

<sup>d</sup> TF n° 26;



N° 27

**Marie-Marguerite I Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Rodolphe Weck et de Marie Heimo, sœur <sup>a</sup> de Pierre, Marie-Elisabeth, Nicolas, Françoise, Barbe, Anna, Daniel, Catherine, Jean-Rodolphe, Regina et Marguerite Weck.

Par testament du 19 Février 1640 <sup>a</sup>, sa tante Marguerite née Weck, veuve de noble Pierre Zimmermann l'institua cohéritière de ses biens, conjointement avec Nicolas, Daniel et Marguerite Weck.

N° 28

**Rodolphe II Weck**

Il était fils <sup>b</sup> de Nicolas Weck; frère <sup>c</sup> de Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine Weck. Il passa une partie de sa jeunesse à Gênes où son père était capitaine en 1651, il était déjà d'âge à faire des études latines et allemandes <sup>d</sup>.

Il commanda la compagnie de son père à Gênes dès l'année 1677 <sup>e</sup>.

Il reconnut la bourgeoisie en 1681 <sup>f</sup>, il fut membre des Deux-Cents en 1683, des Soixante en 1696 <sup>g</sup>.

Il fut nommé bailli de Romont en 1693 <sup>g</sup>.

Il épousa Marie-Elisabeth Phillistorf <sup>h</sup>; de ce mariage naquirent deux enfants, Nicolas et Marie-Madeleine <sup>i</sup>.

En 1692, il fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de leur père Nicolas <sup>j</sup>. Le 28 Février 1695, il acheta une vigne au territoire de Villette pour le prix de 400 écus petits <sup>k</sup>.

---

<sup>a</sup> TF n° 8;

<sup>b</sup> TF n° 33;

<sup>c</sup> TF n° 31, 33, 39;

<sup>d</sup> TF n° 11;

<sup>e</sup> AC;

<sup>f</sup> Gd l. fol. 179;

<sup>g</sup> Besatzg, AC;

<sup>h</sup> ex Butty 1712, ex Biemann 1733 AC;

<sup>i</sup> TF n° 41;

<sup>j</sup> TF n° 33;

<sup>k</sup> TVV n° 15;

Le 29 Octobre 1698, il retira de proximité une vigne sise au territoire de Cully et vendue par son parent François-Pierre de Castellaz sénateur <sup>a</sup>.

Par son testament <sup>b</sup> daté du 24 Septembre 1705, il établit une substitution comprenant la dîme de Villars-les-joncs, avec le pré, le maisonnement, la grange, les appartenances et dépendances du Schoeneberg en faveur de son fils Nicolas et de l'ainé de ses descendants mâles de père en fils. Il institua héritiers ses enfants Nicolas et Marie-Madeleine.

Il mourut dans le mois de Mars de l'année 1710 <sup>c</sup>.

N° 29

### **Nicolas III Weck**

Il était fils <sup>d</sup> de Nicolas Weck; frère <sup>e</sup> de Rodolphe, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine Weck.

Il reconnut la bourgeoisie en 1681 <sup>f</sup>; il fut membre des Deux-Cents en 1683 <sup>g</sup>.

Leu, dans son lexicon <sup>h</sup>, rapporte que Nicolas Weck fut lieutenant en France dans le régiment suisse de Stuppa, mais qu'il dut quitter le service militaire à la suite d'une blessure reçue dans un assaut et à cause de la pesanteur extraordinaire de son corps.

Il est effectivement déjà qualifié "lieutenant au service de France", dans sa reconnaissance de bourgeoisie en 1681 <sup>i</sup>.

Il fut nommé bailli de Vuippens en 1693, membre des Soixante en 1694 et secret en 1698 <sup>j</sup>.

---

<sup>a</sup> TVV n° 18;

<sup>b</sup> TF n° 41;

<sup>c</sup> TF n° 41;

<sup>d</sup> TF n° 33;

<sup>e</sup> TF n° 31, 33, 39;

<sup>f</sup> Gd l. fol. 179, AC;

<sup>g</sup> Besitzg, AC;

<sup>h</sup> vol 19<sup>e</sup> p. 217;

<sup>i</sup> Gd l. fol. 175;

<sup>j</sup> Besitzg, AC;

En 1692 <sup>a</sup>, il fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de leur père Nicolas; il resta en indivision avec son frère Charles-Ignace jusqu'à l'année 1704 <sup>b</sup>. Nicolas Weck ne s'étant pas marié, établit, par acte de 20 Juin 1704 <sup>c</sup>, son domaine de Blumensperg en substitution, en faveur de son frère Charles-Ignace et de la descendance male de ce frère par ordre de primogéniture.

Quelques jours après il fit un testament <sup>d</sup> dont voici les principales dispositions: il fit une pension annuelle de une demi pistole à sa sœur Marie-Agnès, "l' Ursulle", il légua 60 pistoles à chacune de ses sœurs Marguerite, Marie-Octavie, Isabelle, Madeleine et à son frère Rodolphe; il institua héritier universel son frère Charles-Ignace).

Il mourut le 15 Septembre 1707 <sup>e</sup>.

N° 30

### **Charles-Ignace Weck**

Il était fils <sup>a</sup> de Nicolas Weck; frère <sup>f</sup> de Rodolphe, Nicolas, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine Weck.

Il reconnut <sup>g</sup> la bourgeoisie en 1681; il fut nommé bailli de Vuissens <sup>h</sup> en 1693.

La même année (19 Novembre) il épousa <sup>i</sup> Marie-Elisabeth fille de Francois-Nicolas de Boccard, dit Tradoge, et reçut, à cette occasion, de son beau-père 1500 écus; à la mort de François-Nicolas de Boccard, Marie-Elisabeth reçut, pour sa part d'héritage, une montagne rière le territoire de Bellegarde, estimée 1300 écus, et des créances pour la valeur de 6598 écus.

---

<sup>a</sup> TF n°33;

<sup>b</sup> TF n° 37;

<sup>c</sup> TF n° 38;

<sup>d</sup> TF n° 39;

<sup>e</sup> Besatzg, AC;

<sup>f</sup> TF n°31, 33, 39;

<sup>g</sup> Gd l. fol. 179, AC;

<sup>h</sup> Besatzg, AC;

<sup>i</sup> TF n° 35;

Charles-Ignace Weck eut de ce mariage quatre enfants <sup>a</sup> :

1° Charles-Nicolas, né à Vuissens le 16 Août 1694;

2° ..... un deuxième fils, né à Vuissens le 17 Septembre 1695; cet enfant ne vécut qu'une demi-heure et fut enterré à Vuissens devant l'autel du crucifix;

3° Marie-Madeleine, née à Vuissens le 3 Avril 1698;

4° Rodolphe-Albert, né à Fribourg le 15 Mars 1701.

Charles-Ignace Weck fut plus tard bailli de Planfayon <sup>b</sup> (1706).

En 1692 <sup>c</sup> il fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de leur père Nicolas; ce dernier lui avait donné 500 écus en raison de ce qu'il ne lui avait pas permis d'aller in France.

Il fut l'héritier universel <sup>c</sup> de son frère Nicolas, qui établit encore en faveur de sa descendance une substitution sur le domaine de Blumensperg <sup>d</sup>.

Le 15 Janvier 1725, il fit un testament dans lequel il constitua héritiers ses enfants Charles-Nicolas, Marie-Madeleine et Rodolphe-Albert <sup>e</sup>.

Il mourut le 2 Octobre 1725 <sup>f</sup>. Sa femme lui survécut, elle mourut le 10 Septembre 1748 <sup>f</sup>.

N° 31

### **Dominique Weck**

Il était fils <sup>g</sup> de Nicolas Weck; frère <sup>h</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine Weck.

Il entra dans la compagnie de Jésus en 1684 <sup>i</sup>.

En 1687 <sup>j</sup>, le capitaine Nicolas Weck paya à Bernard Sonnenberg S.J. receveur du collège de Fribourg, la somme de 800 écus bons pour

---

<sup>a</sup> TF n° 35;

<sup>b</sup> Besatzg, AC;

<sup>c</sup> TF n° 33;

<sup>d</sup> TF n° 39;

<sup>e</sup> TF n° 38;

<sup>f</sup> TF n° 53;

<sup>g</sup> TF n° 31;

<sup>h</sup> TF n° 33, 39;

<sup>i</sup> Leu, vol. 19 p. 217;

<sup>j</sup> TF n° 31;

toutes prétentions de frère Dominique Weck, religieux de la Compagnie, fils au dit seigneur capitaine, aux biens paternels, maternels, fraternels et sororiels.

Leu <sup>a</sup>, dans son Lexicon suisse, rapporte que le P. Dominique Weck fut pendant 13 années confesseur de l'électeur de Cologne et qu'il mourut à Lucerne en 1731 ou il était recteur du collège. Ces faits sont confirmés par l'histoire du collège de Lucerne <sup>b</sup>.

Dans sa notice historique sur la bibliothèque cantonale de Fribourg, M. Meyer rapporte <sup>c</sup> que, en 1715, le P. Jésuite Dominique Weck envoya pour le fonds de la bibliothèque du collège et au nom du Prince-Electeur de Cologne, 1000 florins d'empire, somme dont les intérêts devaient servir soit à acheter de nouveaux livres soit à en relier ou réparer d'autres.

N° 32

### **Marie-Marguerite II Weck**

Elle était fille <sup>d</sup> de Nicolas Weck; sœur <sup>e</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Marie-Agnès, Dominique, Marie-Octavie, Marie-Isabelle et Marie-Madeleine Weck. Elle épousa en 1672 <sup>f</sup> François-Ignace de Montenach; de ce mariage naquirent plusieurs enfants. Elle était veuve en 1708 <sup>g</sup>.

En 1692 <sup>h</sup> elle fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de leur père.

En 1704 <sup>i</sup>, son frère Nicolas lui légua 60 pistoles.

N° 33

### **Marie-Octavie Weck**

Elle était fille <sup>d</sup> de Nicolas Weck; sœur <sup>e</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Agnès, Marie-Isabelle et Madeleine Weck.

---

<sup>a</sup> Leu vol. 19 p. 217;

<sup>b</sup> TF n° 31;

<sup>c</sup> extrait de l'ouvrage manuscrit du à Mr l'abbé Gremaud; (*Le placement de cette note a été omis dans le manuscrit*)

<sup>d</sup> TF n° 38;

<sup>e</sup> TF n° 31, 32, 39;

<sup>f</sup> registre de cure de Fribourg;

<sup>g</sup> ex. P. Progin. AC;

<sup>h</sup> TF n° 33;

<sup>i</sup> TF n° 39;

Elle épousa en 1673, Pierre Reynold <sup>a</sup>, qui fut grand sautier.

En 1692 <sup>b</sup>, elle fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de Nicolas Weck, leur père. Elle reçut de son frère Nicolas, par testament du 26 Juin 1704 <sup>c</sup> un legs de 60 pistoles.

N° 34

### **Marie-Agnès Weck**

Elle était fille <sup>d</sup> de Nicolas Weck; sœur <sup>e</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Isabelle, Marie-Madeleine Weck.

Son père lui légua par testament du 12 Mars 1692 <sup>f</sup> une pension annuelle de 5 écus pour acheter du bois.

Par testament du 26 Juin 1704 <sup>g</sup>, Nicolas Weck assura à sa sœur Marie-Agnès "l'Ursule", une pension d'une demi pistole.

Les archives du couvent des Ursulines nous apprennent qu'Agnès Weck, née en 1665, fut professe en 1683 et qu'elle mourut le 25 Janvier 1724, étant Supérieure, dignité qu'elle occupait depuis 5 ans et 3 mois.

N° 35

### **Marie-Isabelle Weck**

Elle était fille <sup>d</sup> de Nicolas Weck, sœur <sup>e</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, et Marie-Madeleine Weck. Elle épousa <sup>a</sup> en premières noces Mr. Reynold; elle était déjà veuve à la mort de son père en 1692 <sup>b</sup>.

Elle se remaria <sup>a</sup> avec Tobie Castella en 1695.

Son frère Nicolas lui légua <sup>c</sup> par testament (1704) la somme de 60 pistoles.

---

<sup>a</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>b</sup> TF n°33;

<sup>c</sup> TF n° 39;

<sup>d</sup> TF n°32;

<sup>e</sup> TF n° 31, 32, 33, 39;

<sup>f</sup> TF n°32;

<sup>g</sup> TF n° 39;

N° 36

**Marie-Madeleine Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Nicolas Weck: sœur <sup>b</sup> de Rodolphe, Nicolas, Charles-Ignace, Dominique, Marie-Marguerite, Marie-Octavie, Marie-Agnès, Marie-Isabelle Weck.

Elle épousa <sup>c</sup> François-Henri Brunisholz. En 1692 <sup>d</sup> elle fit avec ses frères et sœurs le partage des biens de leur père; en 1704 <sup>e</sup>, son frère Nicolas lui légua 60 pistoles. Par testament <sup>f</sup> du 24 février 1731, son parrain et cousin germain, Petermann Techtermann, bailli d'Attalens et de Bellegarde lui légua des vignes sises à Chenaux. Elle mourut le 8 Avril 1749 <sup>g</sup>.

N° 37

**Nicolas IV Weck**

Il était fils de Rodolphe Weck <sup>h</sup>, bailli de Romont, et de Marie-Catherine Philistorf; il eut une sœur, Marie-Madeleine <sup>i</sup>.

Il reconnut la bourgeoisie en 1704 <sup>j</sup>; il devint membre des Deux-Cents en 1705 <sup>k</sup>, conseiller en 1729 <sup>k</sup>.

Il épousa en 1716 <sup>l</sup> Marie-Anne-Walpourg Gottrau de Billens; il n'eut pas de descendance.

Son père avait établi en sa faveur une substitution <sup>h</sup> sur la dîme de Villars-les-joncs et le domaine du Schaneberg.

Il était lieutenant; on le trouve ainsi qualifié lors de sa nomination au Grand Conseil en 1705 et dans la reconnaissance qu'il fit des vignes de Chenaux <sup>m</sup>, en faveur de leurs Seigneuries de Berne, en 1710.

Par testament du 24 Février 1731 <sup>n</sup>, Petermann Techtermann, bailli d'Attalens,

---

<sup>a</sup> TF n° 32;

<sup>b</sup> TF n° 31, 32, 33;

<sup>c</sup> TF n° 45 et registres de cure de Fribourg;

<sup>d</sup> TF n° 33;

<sup>e</sup> TF n° 39;

<sup>f</sup> TF N° 56;

<sup>g</sup> T. n° 7 des archives de la famille Brunisholz présentement en mains de Mr de Weck d'Onnens;

<sup>h</sup> TF n° 41;

<sup>i</sup> TF n° 41;

<sup>j</sup> Gd l. fol. 204;

<sup>k</sup> Besatzg, AC;

<sup>l</sup> registres de cure de la ville de Fribourg;

<sup>m</sup> TVV N° 20;

<sup>n</sup> TF n° 56;

légua au conseiller Weck, fils de feu Mr Rodolphe Weck et à Rodolphe Weck, son cousin germain et fils de Charles-Ignace Weck le petit bien de Villars-les-joncs, une maison en l'Auge et un grenier sur la Planche.

Le 24 Novembre 1742 <sup>a</sup> l'avoyer et conseil de guerre de Fribourg lui donnèrent le brevet de colonel d'un régiment du pays.

Nicolas Weck mourut en 1743 <sup>b</sup>.

N° 38

### **Marie-Madeleine II Weck**

Elle était fille <sup>c</sup> de Rodolphe Weck et de Marie-Catherine Philistorf; sœur <sup>c</sup> de Nicolas Weck.

Elle épouse en 1704 <sup>d</sup> François-Joseph-Emmanuel Castellaz, de la branche qui posséda plus tard la seigneurie de Berlens; elle eut un très-grand nombre d'enfants.

Son père Rodolphe l'institua héritière conjointement avec son frère Nicolas <sup>c</sup>.

Elle vivait encore en 1759 <sup>e</sup>.

N° 39

### **Charles-Nicolas Weck**

Il était fils <sup>f</sup> de Charles-Ignace Weck et de Marie-Elisabeth de Boccard; frère <sup>f</sup> de Marie-Madeleine Weck. Il naquit à Vuissens le 16 Août 1694 <sup>g</sup>.

Il fit des études à Fribourg en Brisgau puis à Paris; il fut dans la première de ces villes depuis le mois d'Avril 1712 au mois de Juin 1713 et dans la seconde, depuis le mois de Juin 1713 jusqu'au mois de Mars 1714. Son séjour à Fribourg en Brisgau coûta à son père 70 1/2 louis d'or et 43 écus blancs; le séjour à Paris, 46 louis d'or, 6 écus blancs et 200 livres <sup>h</sup>.

---

<sup>a</sup> TF n° 41;

<sup>b</sup> Besatzg, AC;

<sup>c</sup> TF n° 41;

<sup>d</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>e</sup> TVV n° 32;

<sup>f</sup> TF n° 53;

<sup>g</sup> TF n° 53;

<sup>h</sup> TF n° 49;



Il fit la reconnaissance <sup>a</sup> de son droit de bourgeoisie en 1717; cette même année il fut élu membre <sup>b</sup> des Deux-Cents; à cette occasion Petermann de Reynold ayant contribué à l'élection, reçut de Charles-Ignace Weck, père de Charles-Nicolas, 1600 écus, Mme sa femme reçut 30 louis d'or et sa famille 30 louis d'or. Petermann de Reynold était l'oncle de Charles-Nicolas Weck.

Il fut élu <sup>c</sup> membre des Soixante en 1725, secret en 1731, banneret en 1742, bailli d'Jllens en 1748.

Il épousa <sup>d</sup> Marie-Barbe de Montenach et reçut de ses parents à titre de dot de mariage 3000 écus <sup>e</sup>. De ce mariage naquirent dix enfants: Nicolas, Charles-François-Xavier, Tobie-Antoine, Albert-Nicolas, Louis-Joseph-Xavier, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne, Rodolphe et Belon Weck.

Ce fut lui qui bâtit la maison de la grand'rue appartenant aujourd'hui à Mr de Weck d'Onnens <sup>f</sup>.

En 1743 <sup>g</sup>, le roi de France, Louis XV ordonna la formation de quatre nouvelles compagnies dans chacun de ses neufs régiments de troupes suisses; le régiment de Wittmer, entre autres, étant augmenté de deux compagnies entières et de quatre demi compagnies, Charles-Nicolas Weck obtint par lettres patentes du roi en date du 4 Janvier 1744 <sup>h</sup>, la Commission de capitaine de l'une de ces demi compagnies, à charge de la recruter sur le pied de 88 hommes, officiers compris.

La France était alors impliquée dans la guerre de la succession d'Autriche. Le régiment de Wittmer y prit une part active dont on trouve les détails dans le 3me volume de l'histoire militaire des Suisses par Zurlauben (p. 222 et suiv.). Charles-Nicolas Weck conserva sa demi compagnie jusqu'à sa mort, époque à laquelle elle passa à son fils Nicolas par lettres patentes du roi, du 29 Mars 1750 <sup>i</sup>.

---

<sup>a</sup> Gd l. fol 207;

<sup>b</sup> Besatzg, AC et TF: n° 49;

<sup>c</sup> Besatzg, AC;

<sup>d</sup> TF n° 67;

<sup>e</sup> TF n° 55;

<sup>f</sup> voir archives particulières de cette branche de la famille de Weck

<sup>g</sup> TF n° 59;

<sup>h</sup> TF n° 62;

<sup>i</sup> TF n° 68;

Charles-Nicolas Weck établit sa femme régente et jouissante de tous ses biens <sup>a</sup>.

Il mourut le 29 Janvier 1750 <sup>b</sup>, sa femme vécut jusqu'en l'année 1787 <sup>c</sup>.

Le 2 Février 1775, elle avait été reçu communière d'Avry devant Pont en Ogoz avec un de ses enfants pour le prix de 100 écus <sup>d</sup>.

Ce fut elle qui acheta des héritiers de Mr de Brunisholz le domaine de Villars-sur Marly pour 100010 écus bons <sup>e</sup>.

N° 40

### **Marie-Madeleine III Weck**

Elle était fille <sup>f</sup> de Charles-Ignace Weck et de Marie-Elisabeth de Boccard; sœur <sup>g</sup> de Charles-Nicolas et de Rodolphe-Albert Weck.

Elle naquit à Vuissens, ou son père était bailli, le 3 avril 1698 <sup>h</sup>.

Elle épousa en 1728 <sup>i</sup>, François-Thomas Gottrau; elle eut 2000 écus de dot <sup>j</sup>.

En 1726, elle fit avec ses frères le partage des biens de leur père <sup>k</sup>.

N° 41

### **Rodolphe-Albert Weck**

Il était fils <sup>f</sup> de Charles-Ignace Weck et de Marie-Elisabeth de Boccard; frère <sup>f</sup> de Charles-Nicolas et de Marie-Madeleine Weck.

Il naquit le 15 Mars 1701 <sup>l</sup>.

En 1721 <sup>m</sup>, Rodolphe-Albert Weck, dit Cadet, de la compagnie de Mr de Reynold dans le régiment suisse de Castella, âgé de 20 ans, reçut un congé pour aller en Flandre joindre le régiment de D'hemel suisse. Leu <sup>n</sup> rapporte qu'il fut sept ans au service de France.

Il reconnut sa bourgeoisie en 1721 <sup>o</sup>, entra cette même année dans les Deux-Cents, c'est-à-dire dans le Grand Conseil, fut membre des Soixante en 1736, secret en 1740 <sup>p</sup>, banneret en 1766.

---

<sup>a</sup> TF n° 67;

<sup>b</sup> ibid. n° 71 et Besatzg, AC;

<sup>c</sup> ibid. n° 115;

<sup>d</sup> TF n° 90;

<sup>e</sup> TV n° 21;

<sup>f</sup> TF n° 35;

<sup>g</sup> TF n° 35;

<sup>h</sup> TF n° 35;

<sup>i</sup> registres de cure de Fribourg et TF n° 106;

<sup>j</sup> TF n° 55;

<sup>k</sup> TF n° 55;

<sup>l</sup> TF n° 35;

<sup>m</sup> TF n° 52;

<sup>n</sup> 19 vol. p. 217;

<sup>o</sup> Gd l. fol. 208;

<sup>p</sup> Besatzg, AC;

En 1732 <sup>a</sup>, il fut nommé major du premier régiment de Fribourg, formé des paroisses de la bannière de l'Auge et commandé par le commissaire-général de Forell.

Il fut bailli <sup>b</sup> de Grandson en 1770. En 1726 <sup>c</sup> il fit avec son frère et sa sœur le partage des biens de leur père; il eut à cette occasion 3000 écus à titre de dot de mariage. Il fit plus tard, après la mort de sa mère (1748) le partage de l'argenterie de famille <sup>d</sup>. En 1731 <sup>e</sup>, Mr Petermann Techtermann, bailli d'Attalens, lui légua par testament, de moitié avec son cousin Nicolas fils de Rodolphe Weck, le petit bien de Villars-les-joncs avec une maison en l'Auge et un grenier sur la Planche.

Il épousa <sup>f</sup> Elisabeth-Geneviève Reyff, de Cugy; mais il n'eut pas d'enfant.

Le 10 Septembre 1770, il fit un testament qu'il modifia par un codicille du 22 Janvier 1784 <sup>g</sup>:

Il donna à ses trois nièces Marguerite, Madeleine et Marie-Anne le petit bien de Villars-les-joncs et 800 écus à chacune, il donna encore à ses trois nièces et à ses quatre neveux les montagnes du Hochberg et du Kneuwis; il fit une pension à sa nièce Elisabeth religieuse Ursuline. Enfin il institua héritiers ses quatre neveux Nicolas, capitaine dans le régiment de Waldner, Charles, Albert, aide-major dans le régiment de Castella, et Louis.

Ce ne fut pas lui qui fonda la bourse de famille, mais il donna à ses héritiers le conseil de l'établir au capital de 1200 écus <sup>h</sup>.

Leu <sup>i</sup> rapporte qu'il eut aussi la direction et la surveillance de la correction des routes dans tout le Canton.

Il mourut le 27 novembre 1784 <sup>j</sup> à l'âge de 83 ans et 8 mois.

Il était fort riche, car chacun de ses quatre héritiers eut pour sa part en

---

<sup>a</sup> TF n° 57;

<sup>b</sup> Besatzg, AC;

<sup>c</sup> TF n° 55;

<sup>d</sup> TF n° 66;

<sup>e</sup> TF n° 56;

<sup>f</sup> registres de cure de Fribourg;

<sup>g</sup> TF n° 85;

<sup>h</sup> TF n° 100;

<sup>i</sup> vol. 19, p. 217;

<sup>j</sup> TF n° 109 et Besatzg, AC;

obligations 20486 écus bons; il avait aussi une riche argenterie <sup>a</sup>.

En 1769 il fonda une messe à Wunnewyl pour remercier Dieu d'avoir échappé à un grand danger dans un incendie à Blumensperg <sup>b</sup>.

En 1776 il fit un don à la commune de Wunnewyl pour la reconstruction de l'église; en témoignage de reconnaissance, on lui concéda un banc à l'église <sup>c</sup>.

N° 42

### Nicolas V Weck

Il était fils <sup>d</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach, frère <sup>e</sup> de Charles-François-Xavier; Tobie-Antoine, Albert-Nicolas, Louis, Rodolphe, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne, Elisabeth Weck.

Il fut baptisé à Wunnewyl, le 9 Octobre 1729 <sup>f</sup>.

Il reconnut son droit de bourgeoisie secrète le 14 Juin 1753 <sup>g</sup> et l'assigna sur la maison paternelle située à la grand'rue; il entra cette année-là dans le Grand Conseil <sup>h</sup>, passa dans les soixante en 1779.

Le 17 Janvier 1748 <sup>i</sup> il reçut de Louis-Auguste de Bourbon, colonel général des Suisses et Grisons, le brevet d'enseigne dans la demi-compagnie de son père au régiment suisse de Wittmer. Il fut nommé capitaine de cette compagnie <sup>j</sup> à la mort de son père, par lettres patentes du roi Louis XV datées de Versailles le 29 Mars 1750. Après avoir assisté au siège de Maestrich, il reçut une blessure à la tête dans le combat de Sondershausen en 1758, et assista l'année suivante au combat de Bergen; dans cette même guerre de sept ans, il fut fait prisonnier a Dillenbourg le 7 Janvier 1760 par les troupes du prince électeur de Brunswick <sup>k</sup>.

May, dans son histoire militaire de la Suisse dit que Nicolas de Weck fit ces campagnes d'Allemagne avec beaucoup de distinction et rapporte

*(La séquence des notes f à j diffère du manuscrit pour des raisons techniques)*

---

<sup>a</sup> TF n° 112;

<sup>b</sup> TB n° 66;

<sup>c</sup> TB n° 68

<sup>d</sup> TF n° 68, 72;

<sup>e</sup> TF n° 85, 115;

<sup>f</sup> TF n° 72;

<sup>g</sup> TF n° 73 et Gd l. fol. 228;

<sup>h</sup> Besatzg, AC;

<sup>i</sup> TF n° 65;

<sup>j</sup> TF n° 68;

<sup>k</sup> Leu vol. 19 p. 218 et 219;

aussi qu'il fut pris la nuit du 7 Janvier 1760 avec son régiment (devenu Waldner) à la surprise de Dillenbourg <sup>a</sup>. D'après les notices généalogiques de la famille il ne fut pas compris dans l'échange des prisonniers, mais gardé comme otage, avec quatre prisonniers français, en garantie des sommes d'argent avancées par le Hanovre pour l'entretien des prisonniers de guerre.

Au mois de Juillet 1772, il fut créé chevalier de St. Louis <sup>b</sup>; il était encore capitaine dans le régiment de Waldner. Au mois d'Avril 1773 <sup>c</sup>, Louis XV, par lettres patentes données à Versailles, lui accorda la commission et le rang de major. Le 25 Février 1776, il obtint la majorité du régiment de Waldner <sup>d</sup>.

Il était considéré par ses supérieurs comme un officier très-instruit et zélé <sup>e</sup>. Aussi fut-il peu après promu lieutenant-colonel de ce régiment, alors appelé de Vigier parce qu'il avait comme colonel François-Robert de Vigier. Son brevet de lieutenant-colonel est daté du 30 Avril 1780, signé Louis, contre-signé le Prince de Montbary <sup>f</sup>.

Le 14 Août 1780, Mr de Weck, lieutenant-colonel dans Waldner, fut chargé par le roi <sup>g</sup> de conférer la dignité de chevalier de St Louis à Antoine Devevey lieutenant dans ce régiment. Il vint à Fribourg en 1781, à l'occasion des troubles politiques qui éclatèrent dans le Canton; le 6 Novembre 1781, il fut nommé major général <sup>h</sup> à Fribourg; il obtint le 16 Septembre 1782 <sup>i</sup>, la permission de rejoindre son régiment.

Il continua à s'y distinguer; il reçut le 21 Août 1785 <sup>j</sup> de Mr le comte d'Affry, administrateur général des Suisses et Grisons, le témoignage le plus flatteur sur la bonne tenue de son régiment, constatée dans une revue faite par l'Inspecteur de Salis.

---

<sup>a</sup> vol. 6. p. 460;

<sup>b</sup> TF n° 87;

<sup>c</sup> TF n° 88;

<sup>d</sup> *ibid.* n° 92;

<sup>e</sup> *ibid.* n° 95;

<sup>f</sup> TF n° 98;

<sup>g</sup> TF n° 101;

<sup>h</sup> TF n° 104;

<sup>i</sup> *ibid.* n° 105;

<sup>j</sup> *ibid.* n° 111;

Au mois de Juin 1790 <sup>a</sup>, il demanda sa retraite motivé sur le mauvais état de santé et quitta ainsi le service de France où il avait passé 42 ans.

Il avait épousé Marie-Françoise-Thérèse, fille de Georges-Joseph Schaller, bailli de Montagny: elle lui apporta une fortune de 12000 écus <sup>b</sup>. Il n'eut pas d'enfant.

Son oncle Rodolphe-Albert, bailli de Grandson l'institua héritier avec ses frères Charles, Albert et Louis <sup>c</sup>, sa part, seulement en biens mobiliers, dépassa 20000 écus bons.

Il fut aussi héritier, dans la proportion d'un seizième, de Mr François-Pierre-Augustin de Brunisholz <sup>d</sup>, dont le testament fut décrété le 3 Mars 1783.

De retour à Fribourg, Nicolas de Weck ne resta pas inactif. Il reçut, le 19 Juillet 1790, le brevet de colonel du régiment du baillage commun de Schwarzenbourg <sup>e</sup> et en 1796 (12 octobre) il fut placé à la tête de la division de troupes destinées à marcher au premier signal <sup>f</sup>.

Il avait connu au service de France le général Dumouriez. Lorsque ce dernier devint ministre des affaires étrangères de Louis XVI, il crut devoir écrire à Nicolas de Weck pour le prier d'user de son influence en Suisse dans le but de maintenir les rapports d'amitié entre la Suisse et la France, menacés sans doute par l'influence des émigrés <sup>g</sup>.

Il fut élu banneret en 1797.

L'année suivante, une armée française ayant pénétré en Suisse y renversa, comme on le sait, les gouvernements existants. Une contribution de guerre de deux millions fut imposée à Fribourg; le colonel Nicolas Weck fut invité à payer pour sa part 2500 écus <sup>h</sup> soit 6250 livres, sur

---

<sup>a</sup> TF n° 117;

<sup>b</sup> *ibid.* n° 86;

<sup>c</sup> *ibid.* n° 85;

<sup>d</sup> *ibid.* n° 108;

<sup>e</sup> TF n° 118;

<sup>f</sup> *ibid.* n° 135;

<sup>g</sup> *ibid.* n° 121;

<sup>h</sup> *ibid.* n° 140;

laquelle somme il obtint pourtant une réduction du six pour cent <sup>a</sup>.

Un certain nombre d'imposés mettant du retard à l'acquittement de leur imposition, furent mis en état d'arrestation. Nicolas Weck fut compris dans cette mesure; il fut arrêté le 5 mai 1799 <sup>b</sup> et enfermé aux Cordeliers; le 19 du même mois il fut transféré à Chillon <sup>c</sup> (voir à ce sujet l'histoire du Canton de Fribourg par Berchtold, 3 volume, p. 394 et suivantes).

Au mois de Septembre 1802, les troupes françaises ayant évacué la Suisse, il se fit sur plusieurs points une forte réaction contre le gouvernement helvétique. La ville de Fribourg fut une des premières à y participer; on organisa une garde urbaine composée de tous les hommes valides de 18 à 50 ans, et de tous les propriétaires de maison de 50 ans et au-delà. Cette garde, forte de 931 hommes; fut placée sous le commandement du "citoyen" Weck, lequel était tout à la fois commandant de place <sup>d</sup> (voir Berchtold, hist. du canton de Fribourg 3 vol. p. 426 et suivantes).

Nicolas de Weck mourut à Fribourg à l'âge de 73 ans le 12 Mars 1803 <sup>e</sup>; par son testament du 6 Mars 1803 <sup>f</sup> décrété le 18 Mars de la même année il institua héritier universel son frère Louis.

Ce fut lui qui construisit la maison actuelle de la grand'rue, n° 44. Il fit venir pour cette maison des verres des verreries royales de St. Quirin (Alsace) <sup>g</sup>. Il acheta deux maisons à la rue des Bouchers, celle de Pierre Dupont <sup>h</sup>, obtenue par suite de collocation et celle de In Bte Dernek, maitre d'armes; il échangea avec le chambellan Pierre de Diesbach son écurie sise la ruelle des Maçons contre l'écurie de la substitution Diesbach, sise à la rue des Bouchers <sup>i</sup>.

Enfin il acheta à la grand'rue <sup>j</sup> pour le prix de 2000 écus, la maison du boucher Reible sise à côté de la sienne, et la maison de Jacques Kolly <sup>k</sup> aussi contigüe et obtenue par collocation.

---

<sup>a</sup> TF n° 140;

<sup>b</sup> *ibid.* n° 142;

<sup>c</sup> *ibid.* n° 144;

<sup>d</sup> TF n° 149;

<sup>e</sup> registres de la cure de Fribourg;

<sup>f</sup> TF n° 151;

<sup>g</sup> 1790 TD n° 42;

<sup>h</sup> 1787 TD n° 31;

<sup>i</sup> 1787 TD n° 37;

<sup>j</sup> 1789. TD n° 40;

<sup>k</sup> 1787 TD n° 32;

N° 43

**Charles-François-Xavier Weck**

Il était fils <sup>a</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie Barbe Montenach; frère <sup>b</sup> de Nicolas, Tobie-Antoine, Albert-Nicolas, Louis, Rodolphe, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck. Il reconnut sa bourgeoisie en 1755 <sup>c</sup>.

Il fut membre <sup>d</sup> des Deux-Cents en 1755, des Soixante en 1781, avoyer (soit bailli) d'Estavayer en 1784.

Le 19 Août 1782, il épousa dans l'église de Cheyres, Marie-Anne de Raemy <sup>e</sup> de laquelle il eut plusieurs <sup>f</sup> enfants: Albert-Rodolphe, François, Albert, Louis, Charles, Louise, Marie-Anne et Madeleine. Il fut lieutenant en France dans le régiment suisse de Wittmer, il prit part à la bataille de Rossbach (1757) <sup>g</sup>.

Son oncle Rodolphe-Albert Weck, bailli de Grandson, l'institua héritier avec ses frères <sup>h</sup> Nicolas, Albert et Louis: sa part dépassa, en biens mobiliers seulement, 20000 écus bons, soit 50000 livres <sup>i</sup>. Il fut encore héritier dans la proportion d'un seizième de Mr Fr Pre Augustin de Brunisholz dont le testament fut décrété le 3 Mars 1783 <sup>j</sup>. Il mourut le 6 Avril 1796 <sup>k</sup>, sa femme lui survécut, elle vivait encore en 1811 <sup>l</sup>.

Dans la contribution de guerre de deux millions levée par l'armée française en 1798, l'hoirie <sup>m</sup> de Charles Weck fut imposée pour la somme de 14748 écus bons, soit 36870 livres; il lui fut toutefois accordé une réduction du 7 pour cent, ce qui ramena la contribution à 13500 écus environ ou 33750 livres. Là-dessus il fut payé en argenterie le montant de 735 écus bons et 3 baches, ce qui en argent de Paris à 22 baches le loth représentait un poids de 699 loths ou 43 marcs et 11 loths.

Son épouse Marie-Anne née de Raemy mourut le 29 Juillet 1835.

N° 44

**Tobie-Antoine Weck**

Il était fils <sup>n</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; frère <sup>o</sup>

---

<sup>a</sup> TF n° 115;

<sup>b</sup> TF n° 85, 115;

<sup>c</sup> Gd l. fol. 299;

<sup>d</sup> Besatzg, AC;

<sup>e</sup> TF n° 139, 155;

<sup>f</sup> TF n° 139, 127;

<sup>g</sup> Leu. vol 19 p. 218

<sup>h</sup> TF n° 85;

<sup>i</sup> TF n° 112;

<sup>j</sup> TF n° 108;

<sup>k</sup> TF n° 128;

<sup>l</sup> TF n° 155;

<sup>m</sup> TF n° 139;

<sup>n</sup> TF n° 115 et Gd l.;

<sup>o</sup> TF n° 85, 115;



de Nicolas, Charles, Albert, Louis, Rodolphe, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck.

Après avoir fait ses études à l'université d'Ingolstadt et dans d'autres villes d'Allemagne et de France <sup>a</sup>, il fut nommé membre des Deux-Cents <sup>b</sup> en 1759; cette même année il reconnut la bourgeoisie <sup>c</sup>; en 1760 il fut nommé archiviste <sup>d</sup>.

Il mourut le 15 Mars 1766 <sup>d</sup>.

N° 45

### **Albert-Nicolas Weck**

Il était fils <sup>e</sup> de Charles Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; frère <sup>f</sup> de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Louis, Rodolphe, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck. Il reconnut son droit de bourgeoisie en 1763 <sup>g</sup>.

Il fut élu membre du Grand Conseil en 1763 <sup>h</sup>, sous le nom de Jean-Albert.

Il fut grenetier en 1794 <sup>b</sup>.

Albert-Nicolas Weck passa plusieurs années au service de France; ainsi Leu <sup>i</sup> rapporte qu'il assista aux batailles de Bergen (1759) et de Munden; en 1769 on le trouve officier dans le régiment suisse de Castella et en garnison à Avignon où il fut reçu frère et chevalier de l'ordre (énigmatique) des vérités altérées <sup>j</sup>.

Par lettres patentes <sup>k</sup> datées de Versailles le 1 Janvier 1770, signées Louis, contre-signées le duc de Choiseul, Albert-Nicolas Weck, capitaine dans le régiment suisse de Castella fut promu aide-major dans le même régiment. Le roi Louis XVI par lettre du 10 Janvier 1783 <sup>l</sup> l'avisait qu'il avait résolu de le recevoir dans l'ordre militaire de St. Louis et que le baron de Travers d'Ortenstein, colonel de son régiment (alors de Diesbach) était chargé de la réception. Il n'est pas possible de dire en quelle année il prit sa retraite: l'état militaire de France de 1788 nous le montre encore avec le grade de capitaine dans le régiment de Diesbach alors en garnison en Arras.

Son oncle Rodolphe-Albert Weck, bailli de Grandson, l'institua héritier <sup>m</sup> avec ses frères Nicolas, Charles et Louis: cet oncle était fort riche, il possédait, en biens

---

<sup>a</sup> Leu vol. 19 p. 218;

<sup>b</sup> Besatzg, AC;

<sup>c</sup> Gd l. fol. 231;

<sup>d</sup> Besatzg, AC;

<sup>e</sup> TF n° 115 et Gd l.;

<sup>f</sup> TF n° 85 et 115;

<sup>g</sup> Gd l. fol. 239;

<sup>h</sup> Besatzg, AC;

<sup>i</sup> vol. 19 p. 219;

<sup>j</sup> TF n° 81;

<sup>k</sup> TF n° 83;

<sup>l</sup> TF n° 107;

<sup>m</sup> TF n° 85;

meubles seulement plus de 80000 écus bons, soit plus de 200000 livres <sup>a</sup>.

Il fut encore héritier, dans la proportion d'un seizième de Mr Fr. Pre Augustin de Brunisholz <sup>b</sup> dont le testament fut décrété le 3 Mars 1783.

Albert-Nicolas Weck ne se maria pas, paraît-il; il mourut durant le mois de Novembre 1799 <sup>c</sup>. Son testament <sup>c</sup>, en date du 18 Novembre 1799 fut décrété le 2 Décembre suivant: il légua 2000 écus bons à chacune de ses trois sœurs; 1000 écus bons à chacun de ses neveux et 500 écus bons à chacune de ses nièces, enfants de feu son frère Charles; il institua héritiers universels ses frères Nicolas et Louis Weck, avec réversibilité de son domaine de Villard-sur-Marly en faveur de son neveu et filleul de baptême Albert Weck.

N° 46

### **Rodolphe III Weck**

Il était fils <sup>d</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach, frère <sup>e</sup> de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Louis, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck.

Rodolphe Weck s'enrôla aussi dans le régiment suisse de Waldner au service de France: il assista durant la guerre de sept ans aux affaires de Sondershausen et de Lauterbourg en 1758 <sup>f</sup>. Il mourut cette même année à Fritzlar <sup>f</sup>.

N° 47

### **Louis-Joseph-Francois-Xavier Weck**

Il était fils <sup>g</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; frère <sup>h</sup> de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Rodolphe, Marguerite, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck.

Il fut baptisé à Ueberstorf le 13 Août 1746 <sup>i</sup>.

Le 19 Juin 1767 <sup>j</sup> il reconnut la bourgeoisie secrète de son père et l'assigna sur la maison paternelle à la grand'rue, limitant d'orient la maison Techtermann, d'occident, la maison Montenach.

---

<sup>a</sup> TF n° 112;

<sup>b</sup> TF n° 108;

<sup>c</sup> TF n° 145 bis;

<sup>d</sup> TF n° 115;

<sup>e</sup> *ibid.*;

<sup>f</sup> Leu, lexicon vol. 19 p. 219;

<sup>g</sup> TF n° 78;

<sup>h</sup> *ibid.* n° 85, 115;

<sup>i</sup> *ibid.* n° 78;

<sup>j</sup> TF n° 79;

Il fut élu membre du Grand Conseil en 1767, archiviste en 1772; après avoir été pendant quatre ans archiviste, il devint grand sautier en 1776, fut bailli de Gruyères en 1781, membre des soixante en 1789, secret en 1792 et conseiller en 1797 <sup>a</sup>.

A la suite du nouvel ordre de chose établi par l'acte de médiation (1803) il entra dans le tribunal d'appel dont il resta membre jusqu'en 1831 <sup>b</sup>.

Il mourut le 19 Mai 1833 <sup>c</sup>.

Son oncle Rodolphe-Albert, bailli de Grandson, l'institua héritier <sup>d</sup> avec ses frères Nicolas, Charles et Albert: sa part s'éleva en biens mobiliers seulement, à plus de 20000 écus bons soit à plus de 50000 livres <sup>e</sup>.

Il fut aussi héritier, dans la proportion d'un seizième, de Fr. Pre. Augustin de Brunisholz dont le testament fut décrété le 3 Mars 1783; ce dernier, qu'il avait établi son exécuteur testamentaire, lui donna encore la jouissance de son domaine d'Onnens, de sa maison et de son jardin en ville, immeubles qui devaient parvenir en propriété à ses enfants ou aux héritiers du dit Louis Weck <sup>f</sup>.

En 1783, il acheta de la succession du prédit Mr Brunisholz une maison et des terres à Onnens pour la somme de 4405 écus bons; en 1788 il acheta encore dans cette même localité divers immeubles pour le prix de 3400 écus. (voir archives du domaine d'Onnens n° 64 et 65).

Il fut l'exécuteur testamentaire <sup>g</sup>.

1° de la comtesse d'Alberstorff, de la maison d'York, morte à Fribourg, en 1802, dans un état voisin de la misère;

2° de François-Philippe-Xavier de Diesbach de Steinburg, mort à Heitenried le 30 Septembre 1820; il reçut de ce dernier trois paires de chandeliers d'argent <sup>h</sup>.

Louis Weck était usufruitier de la substitution de Blumensperg <sup>i</sup>; en 1820 il racheta la dîme de foin due par cette substitution à la Dorfschaft de Dietisberg <sup>j</sup>.

En 1803 <sup>k</sup> il loua pour le terme de six mois et le prix de 30 louis neufs de France

---

<sup>a</sup> Besatzg, AC;

<sup>b</sup> id.

<sup>c</sup> TF n° 163 bis;

<sup>d</sup> TF n° 85;

<sup>e</sup> ibid. n° 112;

<sup>f</sup> TF n° 108;

<sup>g</sup> TF n° 150;

<sup>h</sup> TF n° 159;

<sup>i</sup> TB n° 75;

<sup>j</sup> ibid. n° 77;

<sup>k</sup> TD n° 45;

une partie de la maison n° 44 sise à la grand'rue à Mr le chevalier de Camano, ambassadeur de Sa Majesté Catholique en Suisse.

Il fut l'héritier <sup>a</sup> de ses frères Nicolas et Albert et de ses sœurs Marguerite et Madeleine, de sorte qu'il devint propriétaire d'une très grande fortune.

Son testament, en date du 16 Mars 1827, modifié par quatre codicilles, fut décrété le 24 Mai 1833 <sup>b</sup>.

Il donna 200 écus bons à l'hôpital de Fribourg, 100 écus bons à l'hôpital de Gruyères. 200 écus bons aux pauvres de la commune d'Onnens; il ordonna de fonder dans l'église de St. Nicolas une messe anniversaire pour le repos de son âme et de celles des personnes de sa famille; il légua aux enfants de feu son frère Charles de Weck sa part au grand domaine de Villard sur Marly plus sa part à la montagne du Hochberg et aux vignes de Chenaux; il légua à chacune de ses nièces Madeleine de Weck et Louise née de Weck veuve de Raemy, la somme de 8000 écus bons.

Il autorisa ses neveux Albert et Louis de Weck à prendre dans leur part à son héritage la maison paternelle n° 14 à la grand'rue pour le prix de 13000 écus bons et à la réserve très-expresse et non moins curieuse de supprimer la cuisine établie au premier étage avec défense d'en construire une dans la suite.

Il donna à son neveu Rodolphe de Weck la faculté de prendre dans sa part d'héritage sa maison d'habitation à la grand' rue n° 44 pour le prix de 20000 écus bons, y compris huit paires de chandeliers d'argent destinés à orner les fenêtres à l'occasion des processions; à ce même neveu il légua toute l'argenterie provenant du colonel Nicolas de Weck. Enfin il institua héritiers universels ses quatre neveux Rodolphe, François, Albert et Louis fils de feu son frère Charles de Weck à la réserve que François et Louis prélèveront chacun 2000 écus bons en compensation de la donation du petit domaine de Villard faite antérieurement à Albert par le capitaine Albert de Weck.

---

<sup>a</sup> TF n° 134 bis, 145 bis, 146 bis, 151 bis;

<sup>b</sup> TF n° 163 bis;

N° 48

**Marguerite III Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; sœur <sup>b</sup> de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Rodolphe, Louis, Madeleine, Marie-Anne et Elisabeth Weck.

Elle hérita de son oncle Rodolphe-Albert Weck le tiers de son petit bien de Villars-les-joncs <sup>c</sup>, 800 écus et une part de montagne.

Elle mourut au mois de Septembre 1800 <sup>d</sup>.

Par son testament du 15 Juillet 1796 <sup>d</sup> décrété le 1er Octobre 1800, elle légua sa part au domaine de Villard aux enfants de son frère défunt Charles Weck et institua héritiers universels ses frères et sœur Nicolas, Jean-Albert, Louis-Joseph et Madeleine de Weck.

N° 49

**Madeleine Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; sœur <sup>a</sup> de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Rodolphe, Louis, Marguerite, Marie-Anne et Elisabeth Weck.

Elle hérita de son oncle Rodolphe-Albert Weck le tiers du petit-bien de Villard-les-joncs, 800 écus et une part de montagne <sup>e</sup>.

Elle était communière d'Avry-devant-Pont en Ogoz <sup>f</sup>.

Elle mourut au mois de Décembre 1816 <sup>g</sup>.

Par son testament du 30 Avril 1800 décrété le 13 Décembre 1816, elle donna à chacune de ses sœurs et nièces 500 écus bons et institua héritier universel son frère Joseph-Louis de Weck.

N° 50

**Marie-Anne Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; sœur <sup>a</sup>

---

<sup>a</sup> TF n° 85, 115;

<sup>b</sup> *ibid.* n° 85, 115;

<sup>c</sup> TF n° 85;

<sup>d</sup> TF n° 134 bis;

<sup>e</sup> TF n° 85;

<sup>f</sup> *ibid.* n° 116;

<sup>g</sup> TF n° 146 bis;

de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Rodolphe, Louis, Marguerite, Madeleine et Elisabeth Weck.

Elle hérita <sup>a</sup> de son oncle Rodolphe-Albert Weck le tiers du petit bien de Villars-les-joncs, 800 écus et une part de montagne.

Elle mourut le 3 avril 1811 <sup>b</sup> et laissa par testament, décrété le 9 avril 1811, la jouissance de ses biens, évalués 14165 écus bons à sa belle-sœur Marie-Anne de Raemy, veuve de Charles de Weck.

N° 51

### **Elisabeth Weck**

Elle était fille <sup>a</sup> de Charles-Nicolas Weck et de Marie-Barbe Montenach; sœur de Nicolas, Charles, Tobie-Antoine, Albert, Rodolphe, Louis, Marguerite, Madeleine et Marie-Anne Weck.

Elle fut religieuse Ursuline; ainsi son oncle Rodolphe-Albert Weck lui assura par son testament une pension de 1 1/2 écu neuf <sup>a</sup>.

Selon les archives du couvent, elle naquit en 1727, elle fit sa profession en 1751 et mourut le 18 Juillet 1800. Elle porta en religion le nom de Geneviève.

A l'occupation de Fribourg par les Français en 1798, les religieuses Ursulines ayant dû quitter leur couvent, sœur Geneviève se réfugia dans sa famille; mais elle la quitta bientôt pour rejoindre les membres de sa communauté qui avaient été recueillies par Mr de Montenach dans sa maison.

C'est là qu'elle rendit son âme à Dieu, elle fut enterrée dans le couvent de la Visitation.

---

<sup>a</sup> TF n° 85;

<sup>b</sup> TF n° 153 bis, 154;